

Lettre de rentrée 2024 - 2025

SOMMAIRE

- 1 - Renseignements pratiques
- 2 - Vie religieuse
- 3 - APEL
- 4 - Une journée à Dupanloup
- 5 - Adresses mails
- 6 - Santé



1.

Renseignements pratiques

Renseignements pratiques 2024 - 2025

Pour toutes communications administratives, veuillez envoyer un mail à :

ecole@dupanloup.net

DIRECTION	Monsieur GRIMAUD - Chef d'établissement Madame AZRIA - Directrice des Etudes - 01 46 05 78 15 (f.azria@dupanloup.net) Madame CHARRON - Enseignante spécialisée - 01 46 05 36 09 - (d.charron@dupanloup.net)
SECRETARIAT	Madame QUEAU - 01 46 05 58 35 (ecole@dupanloup.net)
CATECHESE	Père Jean-Yves- Prêtre Référent Père Basile - Aumonier Madame DE LAMBERTYE (s.delambertye@dupanloup.net) Madame DE LA PALME (a.delapalme@dupanloup.net)
INTENDANCE	Madame BOEDEC - Responsable Intendance et Achats
COMPTABILITE	Madame RIOUX - Responsable comptable, Vie Sociale et RH de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Madame DELAVAR - Assistante comptable 01 46 05 76 85 (p.delavar@dupanloup.net)
INFORMATIQUE	Monsieur GORGETTE - Responsable informatique Monsieur LUC - Assistant informatique - (ecole@dupanloup.net)
SURVEILLANCE	Madame GUILBERT, Monsieur LUC,
ASSISTANTES MATERNELLES	Mme DESPIERRES – Mme JACQUET – Mme DUCOURET - - Mme SAINT-PAUL - Mme MARCQ – Mme PEREIRA - Mme DASSIE - Mme GOMES - Mme BENKADOUR - Mme FOUCAT - Mme SADJI - Mme JABOT
INFIRMERIE	Madame FLEURY - Infirmière - (f.fleury@dupanloup.net) 01 46 05 58 33

Rentrée scolaire

*En PS, MS et GS de maternelle, les enfants seront accueillis, avec les parents, devant les classes accessibles par les cours de récréation.
EN CP et CE1, les enfants seront pris en charge par des tuteurs devant l'entrée du bâtiment principal de l'école, cour des Buissonnets. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 rejoindront seuls leur classe.
Les nouveaux élèves seront accueillis individuellement par des personnels, devant l'entrée du bâtiment principal.*

<u>Pour les élèves de Petite section de maternelle :</u> La rentrée se fera par demi groupe (par ordre alphabétique du nom de famille) et uniquement sur la 1/2 journée du matin.	De la lettre A à la lettre K comprise (hors particule) : Rentrée des élèves le lundi 2 septembre . Classe uniquement le matin de 8h30 à 12h00 (pas de cantine, pas de garderie) De la lettre L à la lettre Z : Rentrée des élèves le mardi 3 septembre . Classe uniquement le matin de 8h30 à 12h00 (pas de cantine, pas de garderie). Jeudi 5 septembre : Première journée entière pour tous les élèves de PS. Début de la cantine et de la
<u>Pour les élèves de moyenne et grande section de maternelle</u>	Rentrée en classe entière le lundi 2 septembre à 8h30 La cantine et la garderie fonctionneront normalement dès le lundi 2 septembre
<u>Pour les élèves du CP aux CM2</u>	Rentrée lundi 2 septembre à 8h30 . La cantine et l'étude fonctionneront normalement dès le lundi 2 septembre

Dates des réunions de parents

Les parents se rendront dans la cour d'honneur pour un mot d'accueil et la présentation des équipes avant d'être invités à se rendre dans les classes.

PS, MS et GS	Mardi 10 septembre 2024 à 18h00
CP, CE1 et CE2	Jeudi 12 septembre 2024 à 18h00
CM1 et CM2	lundi 9 septembre 2024 à 18h00
CM2 pour l'entrée en 6ème	Lundi 23 septembre 2024 à 18h30

Bulletins de notes / livrets de réussite

BULLETINS DE NOTES EN PRIMAIRE	
1er carnet	Semaine du 2 au 6 décembre 2024
2ème carnet	Semaine du 17 au 21 mars 2025
3ème carnet + LSU (Livret Scolaire Unique)	Semaine du 23 au 27 juin 2025

LIVRET DE REUSSITE EN MATERNELLE	
1er livret	Semaine du 20 au 24 janvier 2025
2ème livret	Semaine du 23 au 27 juin 2025

Date des vacances scolaires

Rentrée des élèves	Lundi 2 septembre 2024
Toussaint	Du vendredi 18 octobre 2024 à 16h30 (ou après l'étude, la garderie ou les activités périscolaires) au lundi 4 novembre 2024 à 8h25 ou 8h30
Armistice 1918	Lundi 11 novembre 2024
Noël	Du vendredi 20 décembre 2024 à 16h30 (ou après l'étude, la garderie ou les activités périscolaires) au lundi 6 janvier 2025 à 8h25 ou 8h30
Hiver	Du vendredi 14 février 2025 à 16h30 (ou après l'étude, la garderie ou les activités périscolaires) au lundi 3 mars 2025 à 8h25 ou 8h30
Printemps	Du vendredi 11 avril 2025 à 16h30 (ou après l'étude, la garderie ou les activités périscolaires) au lundi 28 avril 2025 à 8h25 ou 8h30
Fête du travail	Jeudi 1 ^{er} mai 2025
Victoire 1945	Jeudi 8 mai 2025
Pont de l'Ascension	Du mardi 27 mai 2025 à 16h30 (ou après l'étude, la garderie ou les activités périscolaires) au lundi 2 juin 2025 à 8h25 ou 8h30
Pentecôte	Lundi 9 juin 2025
Été	Fin des cours le mardi 1 ^{er} juillet 2025 à 16h30 (ou après l'étude, la garderie ou les activités périscolaires) 2, 3 et 4 juillet : possibilité des stages multisports

Rappel des horaires de classe

Les enfants peuvent être accueillis à l'école à partir de 8h15 (8h00 pour les enfants ayant des frères/sœurs au collège).

	Accueil du matin L-M-J-V	Horaires des classes du matin	Horaires des classes de l'après-midi	Étude et garderie du soir L-M-J-V
PS de maternelle	8h15 - 8h30	8h30 - 12h00	13h25 - 16h30	Garderie de 16h30 à 18h30
MS de maternelle	8h15 - 8h30	8h30 - 12h00	13h25 - 16h30	Garderie de 16h30 à 18h30
GS de maternelle Cour des Buissonnets	8h15 - 8h30	8h30 - 12h00	13h25 - 16h30	Garderie de 16h30 à 18h30
CP / CE1 Cour des Buissonnets	8h15 - 8h25	8h25 - 12h00	13h25 - 16h30	Récréation de 16h30 à 16h50 Etude de 16h50 à 18h00
CE2 Cour des Abeilles	8h15 - 8h25	8h25 - 12h00	13h25 - 16h30	Récréation de 16h30 à 16h50 Etude de 16h50 à 18h00
CM1 /CM2 Cour des Abeilles	8h15 - 8h25	8h25 - 12h00	13h30 - 16h30	Récréation de 16h30 à 16h50 Etude de 16h50 à 18h00

Tarifs - Factures et comptabilité

Les tarifs et le règlement financier de l'année scolaire 2024 - 2025 peuvent être consultés sur le site (onglet : informations/tarifs).

Modalités de règlements :

La facture est annuelle. Elle est disponible et téléchargeable sur le compte Famille EcoleDirecte courant octobre. Elle comprend la contribution familiale, la ½ pension, l'étude, la garderie lorsque l'inscription est un abonnement trimestriel, les frais spécifiques et la cotisation APEL pour une année scolaire. Les règlements des repas, études et garderies exceptionnels se font en rechargeant le compte Famille à la comptabilité ou par paiement en ligne.

Le règlement de cette facture annuelle se fera par prélèvements mensuels sur 9 mois, le 15 octobre 2024 et le 10 de chaque mois de novembre 2024 à juin 2025.

Nous vous informerons par mail de la possibilité de modifier les jours des abonnements trimestriels de 1/2 pension, d'étude ou de garderie.

Les voyages et sorties scolaires, les projets pédagogiques, les temps forts liés à la pastorale ou les manuels supplémentaires feront l'objet de deux factures de régularisation en janvier et en avril et seront lissés sur les prélèvements.

Le prélèvement automatique :

Le mode de règlement des factures de Dupanloup est le prélèvement mensuel. Il est simple et pratique. Le montant prélevé chaque mois dépend de la facture annuelle et éventuellement des factures de régularisation

Vous trouverez sur le site Dupanloup, onglet "informations/Tarifs", le document de demande de prélèvement à compléter et à retourner avec un R.I.B. (uniquement pour les nouvelles demandes ou en cas de changement de coordonnées bancaires).

En cas de rejet de prélèvement, les frais bancaires seront imputés aux familles. Le service de la comptabilité est à votre disposition :

Comptable : C. RIOUX

Assistante comptable : P. DELAVAR

comptabilité@dupanloup.net

Site : dupanloup.net

Photos individuelles et photos de classe :

Les photos individuelles se dérouleront le 12 et 13 septembre et les photos de classe le 24 et 26 septembre.

Les commandes et le paiement sont dématérialisés. Les photos sont vendues en ligne et directement gérés par le photographe Monsieur JARROUJ : info@troboalecole.com.

Assurances "RESPONSABILITE CIVILE"

Tous les élèves sont assurés par l'établissement.

Renseignements à consulter sur le site Dupanloup, onglet "Documents à télécharger" puis "assurances".

Objets trouvés

Les affaires des enfants doivent être marquées. Les parents n'ont plus accès aux objets trouvés à l'intérieur des bâtiments.

Les affaires perdues mais marquées seront redistribuées aux élèves une fois par semaine.

Les affaires perdues mais non marquées seront mises à disposition, sous la coupole, tous les vendredis.

Tabliers et tenues de sport

Le port du **tablier** « Dupanloup » est obligatoire à l'école, ainsi que le tee-shirt « Dupanloup » pour les heures d'EPS.

Commandez vos tabliers d'école sur le site de Bobine : www.bobine.fr Espace Ecole – code d'accès www.bobine.fr/dupanloup. Les tabliers commandés avant les vacances seront distribués dans les classes.

Vous trouverez toutes les informations et tarifs sur le site Dupanloup, onglet « Vie de l'établissement, APEL puis commande tabliers ».

Les T-shirts blancs floqués « Dupanloup » pour le sport seront en vente le 2 et 3 septembre 2024 de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 sous la coupole.

Les élèves du CP au CM2 auront l'obligation de porter, lors des cours de sport une **tenue bleu marine unie** (sans inscription ni marque ostentatoire) :

- Short ou bas de jogging bleu marine
- Haut de jogging bleu marine (pour l'hiver)

Tenue vestimentaire à l'école

Pour la rentrée de septembre 2024, nous poursuivons cette quête de l'uniformisation du bleu marine en souhaitant que les élèves portent progressivement, des pantalons ou jeans bleus, des robes ou jupes bleues, des pulls (bleus), des sweats (bleus ou blancs), des chemises ou chemisettes (bleues ou blanches), des manteaux bleus, des doudounes bleu marine.

Ne jetez pas vos vêtements. Une période d'adaptation jusqu'en 2025 vous permettra d'utiliser les vêtements non encore totalement usés ainsi que ceux des frères et sœurs.

Le tee-shirt des Olympiades 2024 pourra être utilisé tout au long de l'année 2024/2025 tout comme le tee-shirt blanc floqué Dupanloup.

Sachez que l'A.P.E.L a vendu des joggings, sweats et shorts avec le logo Dupanloup.

Concernant les chaussures, nous n'envisageons pas de changement. Nous souhaitons des chaussures de toutes sortes, plutôt discrètes aux semelles pas trop épaisses, mais confortables et amorties.

Site internet

Sur le site de Dupanloup, vous trouverez :

Le projet de l'établissement, le projet pastoral, le règlement intérieur, le règlement financier (tarifs et conditions), le tableau des activités périscolaires.

Tous ces documents sont téléchargeables onglet "école" puis "documents à télécharger".

Les adresses professionnelles des enseignants se trouvent également dans le document de rentrée ainsi que sur le site onglet "école", puis "rentrée 2024 - 2025".

Ecoledirecte

EcoleDirecte est un environnement numérique de travail.

Ce portail permet la communication de messages et de documents entre les parents et les enseignants.

Toutes les familles ont leurs codes d'accès à EcoleDirecte. Les familles conservent le même code d'accès à EcoleDirecte d'une année sur l'autre. Les nouvelles familles utilisent le même code reçu au moment de la procédure d'inscription.

Sur ce portail, dans votre espace famille, vous trouverez vos factures, votre situation financière (règlement des études, garderies ou repas exceptionnels), mais également des documents tels que les bulletins de note et les certificats de scolarité.

Vous pourrez également modifier vos coordonnées personnelles ainsi que les jours d'étude, de garderie ou de restauration en fin de trimestre.

Communication entre les parents et l'école

Pour une communication plus fluide avec l'école, nous privilégions les mails nominatifs @dupanloup.net, EcoleDirecte étant utilisée avant tout comme une plateforme de gestion administrative.

Activités périscolaires

Vous trouverez sur le site (onglet « activités », les renseignements concernant les horaires et les jours de fonctionnement ainsi que les fiches d'inscription des activités sportives ou culturelles (judo, danse classique, éveil musical, mini tennis, échecs, cirque, Yoga/massages, philo et créativité, pleine présence, yoga du rire, Cambridge, escrime, découverte de la programmation,...).

Horaires de l'activité :	16h30 à 17h30 Pour les MS/GS et CP	17h30 à 18h30 (du CP au CM2)
Début de l'activité	A 16h30 : Prise en charge des élèves par l'école	A 17h30 : Une prise en charge des élèves peut être organisée par l'école si inscription à l'étude le jour de l'activité
Fin de l'activité	A 17h30 : Prise en charge par les parents Une prise en charge par l'école peut être organisée à 17h30 si inscription à la garderie le jour de l'activité.	A 18h30 : Prise en charge par les parents

Méthode de la préoccupation partagée

Agir contre le harcèlement ou l'intimidation et l'isolement est une préoccupation partagée par l'ensemble de nos équipes. La méthode éponyme (Méthode de la préoccupation partagée), pour laquelle 5 personnes de l'équipe pédagogique ont été formées, place l'enfant ou l'élève en situation de rechercher une issue pacifique aux situations d'intimidation. Ces personnes interviendront systématiquement en cas de signalement d'intimidation ou de harcèlement. La méthode de la préoccupation partagée est une méthode qui permet une réponse concrète et rapide aux phénomènes de groupe. La victime est protégée, le groupe prend conscience de sa responsabilité dans les phénomènes de harcèlement.

La bienveillance est recherchée, la punition qui attise l'intimidation ne sera appliquée qu'en cas d'échec de cette méthode et donc de récurrence. C'est pour cela que les parents ne seront pas toujours avertis.

JO paralympiques

Le site de Roland Garros sera occupé durant la période des jeux paralympiques qui se dérouleront du 28 août au 8 septembre 2024.

Les épreuves du tennis fauteuil se tiendront du **vendredi 30 août au samedi 7 septembre**.

Dupanloup est situé dans la zone rouge qui sera sécurisée par les Forces de Sécurité Intérieure.

Ce périmètre sera quotidiennement interdit d'accès aux véhicules à moteur mais il sera autorisé aux piétons, aux trottinettes et aux vélos.

Nous comptons sur votre compréhension et sur la bienveillance des autorités pour une rentrée sereine.

2.

Vie Religieuse

Mardi 10 septembre 2024	Bénédictio des cartables à 8h40
Jeudi 12 septembre	Prière mariale
Mardi 17 septembre	Messe chapelle
Jeudi 19 septembre	Entrée en catéchèse des CE2 à Ste Cécile 8h45
Samedi 21 septembre à 10h30	Messe de rentrée
Mardi 24 septembre à 12h15	Conseil pastoral école
Jeudi 3 octobre	Messe chapelle
Mardi 15 octobre	Messe chapelle Première réunion de Première Communion à 18h30
Mardi 12 novembre à 12h15	Conseil pastoral école + visite classes
Jeudi 14 novembre	Messe chapelle
Mardi 26 novembre	Messe chapelle
Vendredi 29 novembre	Entrée dans l'Avent à 8h30
Mardi 3 décembre à 18h30	Deuxième réunion de Première Communion
Jeudi 5 décembre	Messe chapelle
Dimanche 8 décembre à 10h00	Messe à Ste Cécile pour les CM1
Jeudi 12 décembre	Messe chapelle
Dimanche 15 décembre à 10h00	Messe à Ste Cécile pour les CM1
Mardi 17 décembre	Messe avant Noël (CE2, CM1 et CM2) à Ste Cécile à 9h00 Célébrations de la PS au CE1 à la chapelle à 14h00
Jeudi 19 décembre	Messe chapelle
Jeudi 9 janvier 2025	Messe chapelle
Mardi 21 janvier	Messe chapelle
Mardi 4 février à 18h30	Troisième réunion de Première Communion
Jeudi 6 février	Messe chapelle
Jeudi 11 février à 12h15	Conseil pastoral école Confessions CE2 à 13h45
Mercredi 5 mars	Mercredi des Cendres
Jeudi 6 mars	Messe chapelle
Jeudi 13 mars	Messe chapelle
Samedi 15 mars	Matinée du pardon CM1 à Ste Cécile
Mardi 18 mars	Intervention associations

2.

Vie Religieuse

Jeudi 20 mars	Messe chapelle
Vendredi 21 mars	Retraite de Première Communion gr 1
Jeudi 27 mars	Mi-Carême Messe chapelle
Vendredi 28 mars	Répétition et veillée de Première Communion à Ste cécile
Samedi 29 mars	Messe de Première Communion gr 1 à Ste Cécile
Mardi 1er avril	Retraite de Première Communion gr 2
Jeudi 3 avril	Messe chapelle
Vendredi 4 avril	Répétition et veillée de Première Communion à Ste Cécile
Samedi 5 avril	Messe de Première Communion gr 2 à Ste Cécile
Jeudi 10 avril	Messe chapelle
Vendredi 11 avril	Bol de riz et chemin de croix
Dimanche 20 avril	Pâques
Mardi 29 avril	Messe pour les CE2/CM1 et CM2 à Ste Cécile à 9h00 Célébrations de la PS au CE1 à 14h00
Mardi 6 mai	Messe chapelle
Jeudi 13 mai à 12h15	Conseil pastoral école + visite classes
Jeudi 22 mai	Messe chapelle
Jeudi 29 mai	Ascension
Mardi 3 juin	Messe chapelle
Dimanche 8 juin	Pentecôte
Mardi 10 juin à 12h15	Conseil pastoral d'école + visite classes
Jeudi 19 juin	Messe chapelle
Mardi 24 juin	Sortie CM2 à l'abbaye d'Ourscamp

3.

APEL

Calendrier communiqué par l'APEL

	Equipe 2024 / 2025	Dates 2024 / 2025
Café des Parents (<i>tous les vendredis avant vacs</i>)	Amélie Costa de Beau-regard + Laure ?	Café de rentrée : 13/09/24 Puis tous les vendredis avant les vacances scolaires
Petit journal (<i>3 à 4 fois par an</i>)	Marion Gavin Camille Molonier Anaïs Artus-Feneon Isabelle Monnerot	Prévoir 3 publications pour l'année (à caler avec M. Grimaud)
Vente de sweats / joggings / shorts	Virginie Krafft Morin	Semaine du 9 septembre 2024
Recycle ton livre	Anne Lemoine Olivia Arosio	4/5 ou 10/11 octobre à confirmer (proposition d'extension de l'opération au Collège)
Opération Fruits Bio / Semaine du gout	Emilie Vivant (partenaire = Queue de Cerise)	Semaine du 14 au 20 octobre 2024 (dates nationales) > mêmes dates à l'école ?
Banque alimentaire	Amélie Costa de Beau-regard Céline Craye	Semaine du 22 au 24 novembre 2024 (dates nationales) > les 21 et 22 à Dupanloup ?
Vente de sapins	Etienne Morin	Samedi 7 décembre 2024 ?
Dîner de Noël	Michèle Ponterrie Stéphanie Duchenois	Semaine du 9 décembre 2024 ?
Galette des rois enseignants	Julie Milaret	Mardi de la rentrée de janv. au déj : 07.01.2025 (précom. en dec 24 à prévoir + achat cidre et soft)
Concours de dessin	Anne Lemoine	Fin janvier 2025
Vente de crêpes	Camille Acker Dupart Marion Gavin	Mardi 4 ou jeudi 6 mars 2025 ?
Goodies (torchons)	Stéphanie Frezouls	Distribution courant avril 2024 ? > proposition de décalage de la date habituelle pour laisser + de temps aux enseignants (en particulier pour les maternelles)
Vente de tabliers	Laurence Hagelsteen	Vente en ligne et 2 distri (juin 25 / sept 25)
Fête de l'école / jeux (école)	Simon Correira	Juin 2025 (date fixée par l'école)
Bourse aux livres (école) / scoleo	Sophie Couder <i>Nb : Laetitia pour le college (expé en cours)</i>	A caler

4.

Une journée à
Dupanloup

Inscriptions à la restauration, à la garderie ou à l'étude - (ouverture des inscriptions le mercredi 28/08/2024)

Les démarches administratives sont dématérialisées. Comme l'année passée les modifications des coordonnées des familles et les inscriptions de vos enfants à la cantine/étude/garderie devront être faites directement par les parents sur le site EcoleDirecte pour lequel chaque parent dispose d'un accès. Pour rappel, vous conservez les codes des années précédentes.

Pour effectuer ces modifications, vous devez :

1. Vous connecter sur le site EcoleDirecte.
 2. Aller dans le menu (à gauche) et modifier vos coordonnées dont l'icône est une carte de visite.
- **Pour indiquer un changement de coordonnées**, corriger la fiche famille qui apparaît en cliquant sur "demander une modification" puis sur "envoyer la demande de modification" pour la transmettre à l'établissement.
 - **Pour inscrire votre enfant à la cantine**, cliquez sur le lien "vos enfants" puis sur "demander une modification". Pour accéder aux jours de cantine, cliquez sur "régime" et choisir le nombre de jours. Cochez ensuite les cases correspondantes.
 - **Pour inscrire votre enfant à l'étude ou à la garderie**, cochez les cases correspondantes. Pour transmettre les informations à l'établissement, cliquez sur "envoyer la demande".

Veillez à saisir rapidement vos choix (jours de restauration de garderie ou d'étude). Vous aurez la possibilité, en fonction des activités périscolaires choisies (Judo, échecs, mini tennis, ...) de modifier vos choix sur EcoleDirecte jusqu'au 15 septembre. Passé ce délai vous n'aurez plus d'accès.

Restauration (ouverture des inscriptions le mercredi 28/08/2024)

Vos enfants pourront déjeuner à la cantine dès le lundi 2 septembre (sauf les Petites sections de maternelle).

Pour les PS, début de la cantine le jeudi 5 septembre. Les menus de la semaine peuvent être consultés sur le site.

Attention : En maternelle, bien prévenir les enseignants si vos enfants doivent rester à la cantine dès le premier jour d'école.

Sur "EcoleDirecte", ne pas oublier d'inscrire les enfants avant le jour de la rentrée, à partir du 28/08/24 pour les repas réguliers ou de recharger le compte pour les repas occasionnels.

Consultez aussi les conditions pour obtenir les « subventions restauration » (BBREST) proposées par la municipalité de Boulogne Billancourt (sur le site Dupanloup, onglet "informations", "tarifs" et "demi-pension").

Garderie (uniquement pour les élèves de maternelle) de 16h30 à 18h30 (ouverture des inscriptions le mercredi 28/08/2024)

Seuls les élèves de maternelle sont autorisés à s'inscrire à la garderie.

Entre 16h30 et 17h00, une garderie gratuite est organisée pour les élèves de l'école qui attendent leurs grands frères et sœurs du collège. Tous les enfants attendent leurs parents dans les cours dédiées.

Pour les élèves de maternelle qui restent à la garderie entre 16h30 et 18h30, les inscriptions se font sur "EcoleDirecte" en début d'année, à partir du 28/08/24 pour le 1er trimestre puis un mail vous sera envoyé à chaque fin de trimestre pour des changements de régime pour le trimestre suivant.

Vous avez également la possibilité de mettre EXCEPTIONNELLEMENT votre enfant à la garderie en rechargeant votre compte sur EcoleDirecte.

4.

Une journée à
Dupanloup

Étude surveillée (pour les élèves d'élémentaire de 16h30 à 18h00) (ouverture des inscriptions le mercredi 28/08/2024)

L'étude fonctionne 4 jours par semaine : lundi - mardi - jeudi - vendredi pour les élèves du CP au CM2 de 16h50 à 18h00. Les élèves sont en récréation de 16h30 à 16h50. L'étude est organisée dès le lundi 2 septembre 2024.

Pour les élèves qui restent à l'étude de 16h50 à 18h00, les inscriptions se font sur "EcoleDirecte" en début d'année, à partir du mercredi 28/08/2024) pour le 1er trimestre puis un mail vous sera envoyé à chaque fin de trimestre pour des changements de régime pour le trimestre suivant.

Vous avez également la possibilité de mettre EXCEPTIONNELLEMENT votre enfant à l'étude en rechargeant votre compte sur EcoleDirecte. Les enfants ne peuvent pas sortir de l'étude avant 18h00.

Tarifs et conditions sur le site Dupanloup onglet Informations/Tarifs ou onglet rentrée.

5.

Adresses mails

PS	Mme Bonnefont	a.bonnefont@dupanloup.net
	Mme Perret	a.perret@dupanloup.net
	Mme Chaffard	C.chaffard@dupanloup.net
MS	Mme Dezaux	C.dezaux@dupanloup.net
	Mme de Joussineau Mme Bossennec	b.dejoussineau@dupanloup.net j.bossennec@dupanloup.net
	Mme Roueaux	i.roueaux@dupanloup.net
GS	Mme Mouthon	a.mouthon@dupanloup.net
	Mme Filmon	n.filmon@dupanloup.net
	Mme Usureau	m.usureau@dupanloup.net
CP	Mme Lecomte	c.lecomte@dupanloup.net
	Mme Aubertin	m.aubertin@dupanloup.net
	Mme Malard	s.malard@dupanloup.net
	Mme de Croisoeuil Mme Fournier	c.decroisoeuil@dupanloup.net a.fournier@dupanloup.net
CE1	Mme Cottard Mme Lelièvre	v.cottard@dupanloup.net h.lelievre@dupanloup.net
	Mme Matheron	s.matheron@dupanloup.net
	Mme Krafft	m.krafft@dupanloup.net
	Mme Sicot	g.sicot@dupanloup.net
CE2	Mme Fouéré	s.fouere@dupanloup.net
	Mme Martial	c.martial@dupanloup.net
	Mme Dupont	n.dupont@dupanloup.net
	Mme Chèdeville Mme Bougas	a.chedeville@dupanloup.net c.bougas@dupanloup.net
CM1	Mme Solari	a.solari@dupanloup.net
	Mme Gerfaud Mme Chetaille	c.gerfaud@dupanloup.net m.chetaille@dupanloup.net
	Mme Mercey	a.mercey@dupanloup.net
	M Turtelboom	b.turtelboom@dupanloup.net
CM2	Mme Wiscart Mme Basset	i.wiscart@dupanloup.net s.basset@dupanloup.net
	Mme Berteau	s.berteau@dupanloup.net
	Mme Prévost	c.prevost@dupanloup.net
	Mme Megret	e.megret@dupanloup.net
Enseignante spécialisée	Mme Charron	d.charron@dupanloup.net
Professeurs d'anglais	Mme Parent Berteaux	l.parentberteaux@dupanloup.net
	Mme Fouque	c.fouque@dupanloup.net
	Mme Hubert	o.hubert@dupanloup.net
	Mme Percepied	p.percepied@dupanloup.net
	Mme Fitzgerald	c.fitzgerald@dupanloup.net
	Mme Thibault	m.thibault@dupanloup.net
Documentaliste	Mme Aubry	a.aubry@dupanloup.net
Professeurs d'éducation physique et sportive	Mme Gallois	n.gallois@dupanloup.net

6.

Santé

Infirmierie

Madame Fleury, infirmière à Dupanloup, accompagne les enfants et adolescents tout au long de leur scolarité.

Elle répond aux urgences et donne les premiers soins. La prise de médicaments se fait en accord avec la famille.

Madame Fleury a un rôle de prévention et d'éducation à la santé. Elle apporte également avec bienveillance écoute, aide et soutien aux familles.

Aucun médicament ne doit être apporté en classe.

Au cas où un traitement s'avérerait absolument nécessaire, les médicaments ainsi que la copie de l'ordonnance devront être confiés par les parents (et eux seuls) à l'infirmière de l'école, dans une trousse au nom de l'enfant.

En début d'année, les parents sont tenus de remplir la fiche médicale dans laquelle sont signalés tous les antécédents de santé ou traitements médicaux susceptibles d'entraîner certaines contre-indications ou précautions à prendre à l'égard de leur enfant.

PAI / Reconduction d'un PAI d'une année sur l'autre

Madame Fleury, notre infirmière, est en charge de collecter les PAI. Vous pouvez les lui communiquer par mail :

f.fleury@dupanloup.net

La nécessité d'établir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) apparaît dans deux circonstances principales :

1. Prise de médicaments sur le temps scolaire pour un traitement quotidien et/ou un protocole d'urgence.
2. Organisation et aménagement de la scolarité pour un enfant malade.

Le formulaire de PAI est téléchargeable sur le site onglet "documents à télécharger" et est à compléter par le médecin référent de la pathologie.

Lorsqu'un PAI a été établi une année, il peut être reconduit l'année suivante si et seulement si il est identique au précédent. Pour cela il vous faudra télécharger le document "Reconduction du PAI à l'identique" sur le site onglet "documents à télécharger".